



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché (avis rectificatif)

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-103264>

Département(s) de publication : **38**

Annonce n° **24-103264**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Territoire d'énergie Isère

Forme juridique de l'acheteur : Groupement d'autorités publiques

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Réalisation d'audits énergétiques sur le patrimoine des collectivités iséroises

Description : Réalisation d'audits énergétiques sur le patrimoine des collectivités iséroises - accord-cadre mono-attributaire à bons de commandes sans minimum, avec montant maximum par lot.

Identifiant de la procédure : 1f724808-7a44-437e-bf65-30e36c09794b

Avis précédent : ecc39cd7-a836-4249-bc81-c5a7cea5c680-01

Identifiant interne : 2024AO18

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71314300 Services de conseil en rendement énergétique

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : A. L'opération est financée en partie sur les fonds de TE38, en partie via la subvention "ACTEE CHENE". B. Le délai global de paiement est de 30 jours à compter de la réception de la demande de paiement conformément à l'article R 2192-10 du Code de la commande publique. C. Conformément à l'article R 2161-4 du Code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'examiner les offres avant les candidatures. D. En cas de groupement, sa forme juridique est au libre-choix du groupement. Cependant, le pouvoir adjudicateur impose qu'en cas de groupement conjoint, le mandataire soit solidaire. E. Il est à noter qu'un même prestataire ne pourra se voir attribuer plus de deux lots.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 **Identifiant technique du lot :** LOT-0003

Titre : Réalisation d'audits énergétiques sur le secteur sud Isère

Description : Réalisation d'audits énergétiques sur le secteur sud Isère

Identifiant interne : 2024AO18_03

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71314300 Services de conseil en rendement énergétique

5.1.2 **Lieu d'exécution**

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.5 **Valeur**

Valeur estimée hors TVA : 399,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 399,000 Euro

5.1.6 **Informations générales**

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : La durée de l'accord-cadre est de 36 mois à compter de sa date de notification.

5.1.10 **Critères d'attribution**

Critère :

Type : Qualité

Description : valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : organisation, qualification et expérience du personnel assigné à l'exécution

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Prix

Description : prix

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Qualité

Description : délai

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : -Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de Justice Administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat, devant le Tribunal Administratif de Grenoble. -Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA, devant le Tribunal Administratif de Grenoble. -Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique, devant le Tribunal Administratif de Grenoble. -Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme, devant le Tribunal Administratif de Grenoble. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Grenoble

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Territoire d'énergie Isère

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Territoire d'énergie Isère

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Grenoble

Organisation qui signe le marché : Territoire d'énergie Isère

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Réalisation d'audits énergétiques sur le secteur nord Isère

Description : Réalisation d'audits énergétiques sur le secteur nord Isère

Identifiant interne : 2024AO18_01

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71314300 Services de conseil en rendement énergétique

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 386,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : La durée de l'accord-cadre est de 36 mois à compter de sa date de notification.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Prix

Description : prix

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Qualité

Description : organisation, qualification et expérience du personnel assigné à l'exécution

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Qualité

Description : délai

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : -Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de Justice Administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat, devant le Tribunal Administratif de Grenoble. -Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA, devant le Tribunal Administratif de Grenoble. -Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique, devant le Tribunal Administratif de Grenoble. -Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme, devant le Tribunal Administratif de Grenoble. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Grenoble

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Territoire d'énergie Isère

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Territoire d'énergie Isère

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Grenoble

Organisation qui signe le marché : Territoire d'énergie Isère

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Réalisation d'audits énergétiques sur le secteur centre Isère

Description : Réalisation d'audits énergétiques sur le secteur centre Isère

Identifiant interne : 2024AO18_02

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71314300 Services de conseil en rendement énergétique

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 407,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : La durée de l'accord-cadre est de 36 mois à compter de sa date de notification.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : délai

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : organisation, qualification et expérience du personnel assigné à l'exécution

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Prix

Description : prix

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 20

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : -Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de Justice Administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat, devant le Tribunal Administratif de Grenoble. -Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA, devant le Tribunal Administratif de Grenoble. -Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique, devant le Tribunal Administratif de Grenoble. -Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme, devant le Tribunal Administratif de Grenoble. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Grenoble

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Territoire d'énergie Isère

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Territoire d'énergie Isère

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Grenoble

Organisation qui signe le marché : Territoire d'énergie Isère

Section 6 - Résultats

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : AD3E

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE AD3E

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

L'offre a été classée : oui

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2024AO18_01

Titre : Réalisation d'audits énergétiques sur le secteur nord Isère

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 17/06/2024

Date de conclusion du marché : 10/09/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Territoire d'énergie Isère

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : AD3E

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE AD3E

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

L'offre a été classée : oui

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2024AO18_02

Titre : Réalisation d'audits énergétiques sur le secteur centre Isère

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 17/06/2024

Date de conclusion du marché : 10/09/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Territoire d'énergie Isère

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : AKAJOULE

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE AKAJOULE

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0003

L'offre a été classée : oui

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2024AO18_03

Titre : Réalisation d'audits énergétiques sur le secteur sud Isère

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 17/06/2024

Date de conclusion du marché : 10/09/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Territoire d'énergie Isère

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Grenoble

Numéro d'enregistrement : 17380005300014

Adresse postale : 2 place de Verdun

Ville : Grenoble

Code postal : 38000

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-grenoble@juradm.fr

Téléphone : 33 476429000

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Territoire d'énergie Isère

Numéro d'enregistrement : 25380402500042

Adresse postale : 27 rue Pierre Sépard

Ville : Grenoble

Code postal : 38000

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Point de contact : Benjamin KERLEROUX

Adresse électronique : bkerleroux@te38.fr

Téléphone : 33 476030333

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0004

Nom officiel : AD3E

Numéro d'enregistrement : 47998701800054

Adresse postale : 220 Boulevard de la Paix

Ville : LA ROQUE D'ANTHERON

Code postal : 13640

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Adresse électronique : courrielinfo@ad3e.fr

Téléphone : 0442904360

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001, LOT-0002

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0003

Nom officiel : AKAJOULE

Numéro d'enregistrement : 52143694900023

Adresse postale : 18 Boulevard Paul Perrin

Ville : SAINT NAZAIRE

Code postal : 44600

Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)

Pays : France

Adresse électronique : commercial@akajoule.com

Téléphone : 0240530661

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0003

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 83c49d13-1d1b-4cc4-bd02-523116d52c3d - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 11/09/2024 à 11:08

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 11/09/2024